



CAHIER DES CHARGES
Formation
Habitat et Transitions
Catalogue 2024

URHAJ Pays de la Loire
8 rue Maurice Sibille
44000 NANTES
02.51.70.12.63

Habitat et Transitions en Pays de la Loire

Contexte

L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Pays de la Loire (URHAJ), rassemble 25 adhérents, présents sur les 5 départements de la région. Chaque année ce sont près de 10 000 jeunes qui sont accompagnés dans les associations, 8 000 logés dans 90 résidences. Le réseau Habitat Jeunes favorise la mobilité professionnelle, l'installation des jeunes sur un territoire et les accompagne vers l'autonomie. Ancrés dans une dynamique d'éducation populaire, d'économie sociale et solidaire, et de responsabilité sociétale des organisations les adhérents de l'URHAJ sont des acteurs du monde de l'habitat et de la jeunesse. L'URHAJ, à leur service, développe un projet de dynamique collective pour leur permettre de trouver des réponses à leurs difficultés, permettre le développement de l'offre en direction des jeunes sur le territoire ligérien et relever les défis sociétaux.

Dans le cadre de son projet associatif 2023/2025, le réseau Habitat Jeunes des Pays de la Loire a identifié 5 priorités :



L'une d'elle porte sur « les conditions de la sobriété énergétique et vertueuse » avec notamment l'ambition de « développer un projet régional de réhabilitation avec les adhérents volontaires ».

Une commission appelée Habitat et Transition Énergétique (HTE) incarne et porte ce sujet pour le réseau Habitat Jeunes des Pays de la Loire. La commission HTE a enclenché un travail de sensibilisation des enjeux de transition énergétique et écologique des bâtiments depuis 2020 auprès des directions d'associations.

La commission a réalisé un diagnostic du patrimoine bâti Habitat Jeunes en 2021. Nous comptabilisons 1/3 de propriétaire et 2/3 de locataires pour environ 4 500 logements dont les typologies et années de construction varient. A l'échelle nationale (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes), un travail plus étoffé de cartographie du bâti aura lieu en mars/avril 2024. Ce double travail de collecte puis d'analyse de données consolidera le réseau dans la connaissance de son patrimoine et pourra servir au prestataire retenu pour la formation afin de permettre une meilleure appropriation du contexte.

Initialement ce qui intéressait la commission HTE était l'identification des résidences construites avant 2012 (avant la réglementation thermique en vigueur en 2012), n'ayant pas connu de rénovation énergétique, ayant une étiquette DPE désavantageuse ou n'ayant pas de visibilité sur leur DPE.

Ainsi et en partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) des Pays de la Loire, l'enjeu à présent serait d'enclencher une démarche collective et de dégager des économies d'échelle en termes d'ingénierie dans un premier temps et d'optimisation des coûts des travaux dans un deuxième temps.

Enfin, parallèlement à cette démarche prospective, le réseau doit monter en compétence sur la thématique de la transition énergétique des bâtiments dont il est gestionnaire et parfois propriétaire. Dans le cadre du recensement des besoins de formation pour 2024, le réseau a voté la réalisation d'une formation en matière de rénovation énergétique. L'URHAJ en tant qu'organisme de formation est à la recherche d'un ou plusieurs prestataires en capacité d'accompagner concrètement le réseau sur le sujet de la rénovation énergétique des bâtiments.

Objectifs pédagogiques

Les stagiaires de cette future formation ne doivent pas devenir des experts techniques en matière de travaux et rénovation énergétique. Il s'agit plutôt de leur fournir des éléments d'appréciation pour mieux comprendre les enjeux et être à l'aise pour échanger avec l'ensemble des parties prenantes (partenaires publics financeurs, bailleurs, etc.) et notamment la maîtrise d'œuvre (architectes, bureaux d'études, entreprises).

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier dans le cadre réglementaire en matière d'Habitat et de Transition Énergétique, les éléments législatifs adaptés aux résidences Habitat Jeunes / Foyer de Jeunes Travailleurs
- Mobiliser des outils – que les participants soient propriétaires ou locataires – pour enclencher un projet de rénovation énergétique
- Mettre en œuvre – que les participants soient propriétaires ou locataires – un projet de rénovation énergétique de son patrimoine bâti (dialogue multi partenarial, plan de financement, etc.)
- Savoir mesurer l'impact d'une rénovation énergétique sur le budget de fonctionnement (en terme d'économies d'énergie/fluide)
- Ouvrir les projets de rénovation énergétique aux dimensions plus large en lien avec les usages, l'écologie (eau, biodiversité, etc.) ou l'innovation

Méthodes mobilisées

La formation devra comprendre des temps théoriques et pratiques pour rendre concrets les apprentissages. Il faudra dans l'offre du prestataire montrer s'il utilise des techniques d'animation innovantes de formation.

Modalités

La formation s'organisera en présentiel répartie sur 2 jours.

A noter qu'une journée de visite de type REX (retour d'expériences et partage de pratiques) aura lieu après et en complémentarité de la formation. La présence du formateur n'est pas demandée. Toutefois le prestataire pourra dans son offre inclure cette journée dans un format type optionnel.

En préambule et afin de mettre tout le monde sur un pied d'égalité, il sera demandé aux stagiaires de visionner un MOOC ou webinaire sur la thématique des enjeux de la transition énergétique avant de débiter la formation. Le prestataire pourra être force de proposition dans le choix de ce préalable pédagogique.

A la suite de la formation, il sera proposé aux stagiaires de se rendre une journée au sein de l'association Habitat Jeunes de la région Nazairienne qui a un projet de rénovation énergétique en cours. Les travaux n'ont à ce jour pas débutés.

Afin d'acculturer le prestataire aux enjeux de rénovation énergétique et au modèle spécifique du réseau Habitat Jeunes, le directeur de l'association Habitat Jeunes de la région Nazairienne est enclin à partager des documents comme l'audit énergétique, le plan de financements, le programme des travaux, etc. En effet une bonne compréhension des préoccupations des gestionnaires de résidences Habitat Jeunes est essentiel pour adapter la formation aux difficultés concrètes des adhérents de l'URHAJ.

Livrable

A l'issue de la formation l'URHAJ rédigera un guide type à destination de ses 25 adhérents. Ce guide se basera sur le contenu pédagogique délivré durant la formation. Il sera demandé au prestataire une relecture approfondie de ce guide.

Public visé

Les directions et gouvernance d'associations Habitat Jeunes des Pays de la Loire (= échelle stratégique).

La maîtrise d'ouvrage : 1/3 de propriétaires et 2/3 des associations Habitat Jeunes sont locataires. Dans ces cas-là on peut dire qu'elles agissent auprès des propriétaires bailleurs comme co-décideurs et co-financeurs.

La maîtrise d'usage : les associations Habitat Jeunes sont les gestionnaires du bâti à moyen/long terme. Les baux de location peuvent s'étendre jusqu'à 50 ans.

L'URHAJ est garante de la prise en compte des réalités de chaque association et veille à l'harmonisation du réseau Habitat Jeunes des Pays de la Loire. C'est pourquoi il sera attendu du prestataire une capacité d'adaptation selon les associations.

C'est un sujet qui mobilise et interroge de plus en plus d'associations Habitat Jeunes. Pour l'instant il n'est pas envisagé une sélection. Toutefois sur les conseils du prestataire et pour le bon fonctionnement de la formation nous pourrions y réfléchir collectivement, notamment par la définition de pré-requis.

Calendrier

Période : avril / mai 2024 (hors période vacances scolaires, hors mercredi)

L'URHAJ souhaiterait que les associations participantes en fassent un sujet « phare » lors de leur Assemblée Générale.

Lieu

Une résidence Habitat Jeunes (Angers ou Nantes en fonction des inscrit·e·s).

Point important : un questionnaire des attentes sera envoyé après les inscriptions des personnes. Il permettra de préciser les besoins des futur·e·s stagiaires de la formation et fera possiblement évoluer certains contenus de la formation.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

- ✓ L'URHAJ PAYS DE LA LOIRE - Juliane LINK : chargée de mission formation et gestion
juliane.link@urhajpdl.org / 07 60 22 78 49
- ✓ L'URHAJ PAYS DE LA LOIRE - Ophélie BANNIER : chargée de développement Habitat et Transition Ecologique
ophelie.bannier@urhajpdl.org / 06 17 20 33 84

Critères de sélection

Dans le cadre de sa certification Qualiopi, l'URHAJ met en place un système de notation pour la sélection des organismes de formation en fonction des thématiques abordées. Cette notation sur 20 est divisée en 5 critères :

- La qualité de l'offre du prestataire (5 points)
- Le coût de la prestation (5 points)
- La réponse au cahier des charges (5 points)
- CV du formateur ou de la formatrice (3 points)
- La spécificité de la réponse par rapport au public Habitat Jeunes (2 points)

De plus, l'URHAJ est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). Elle sera donc attentive à ces enjeux dans le cadre des formations (prise en compte de la RSO dans le contenu, utilisation de déplacements doux, autres actions, etc.).